

Rencontre	1e RDV sur l'eau
Date	24 mai 2012
Endroit	Manoir Saint-Castin, Lac-Beauport, Salle St-Castin A
Administrateurs présents	Jean-Paul Raïche, président Daniel Desgagnés, premier vice-président Aline Gagnon, seconde vice-présidente Bernard Lacroix, Secrétaire-trésorier Marc Fafare, administrateur Sylvain Michon, administrateurs Jean Landry, administrateur Anselme Gagné, administrateur
Personnes ressources	Antoine Verville, directeur général adjoint Annie Bérubé, Chargée de projet (ROBAN) Marie-Claude Leclerc, directrice générale Caroline Gagné, chargée des communications Emmanuelle Bouchard-Bastien, chargée de projets Opération Bleu Vert Guillaume Bourget, chargé de projets PDE

1. Bloc : L'eau au nord du 49e parallèle

Panels d'experts avec Christian Simard (Nature Québec), Charles-Antoine Drolet (Nature-Québec), Jérôme Spaggiari (SNAP Québec), François Brassard (MDDEP), Marcel Darveau (Canards illimités Canada).

Présentation de Charles Antoine Drolet

M. Drolet présente le rôle de l'eau douce qui se rend dans le milieu marin. Avec l'exemple du homard, il explique les variations des populations en fonction des arrivées d'eau douce. Autre exemple : la morue. Il conclut ainsi sur l'influence des débits d'eau douce sur l'abondance des espèces. M. Drolet souligne qu'avec le développement hydroélectrique, par exemple les débits de pointe peuvent être déplacés du printemps à l'automne.

Exemple de la Grue blanche influencée par l'arrivée de la rivière San Antonio dans l'Océan lors de leur passage dans le sud en hiver. L'apport d'eau douce provoque le développement des crabes, la nourriture des grues.

M. Drolet présente d'autres impacts du développement hydroélectrique :
D'abord le mercure et l'impact social par diminution de consommation de poissons pour les autochtones remplacé par de la nourriture commerciale qui a mené à des problèmes d'obésité et de diabète.

À la Baie d'Hudson, la persistance de la glace coïncide avec l'alimentation printanière des jeunes phoques.

M. Drolet expose les questions qu'il souhaite se voir posées ?
Est-ce que les développements hydroélectriques vont faire augmenter le mercure ?
Le dégagement des gaz à effet de serre associé aux barrages ?
La décharge d'eau plus chaude en hiver amènera-t-elle des problèmes pour les pollinies ?

Présentation de Christian Simard

M. Simard traite de l'économie écologique, de l'importance d'une consommation prudente en fonction des besoins alors qu'actuellement on tente de répondre au développement chinois et indien qui fait vivre l'économie québécoise des ressources. La planète aurait déjà atteint sa limite de support pour nourrir la planète. Pour le Plan Nord, il s'agit selon M. Simard de la vision d'un gouvernement qui investit en énergie, mais il n'y a pas tant de projets du côté hydroélectrique mis à part le petit Mékina.

M. Simard présente une carte des projets dans le nord, principalement situés sur la Côte-Nord. Il souligne que l'on parle de milliards de dollars en investissements, mais que c'est très peu précis. On sait qu'il y aura de nombreux projets miniers dans la fosse du Labrador avec plusieurs lignes de transmission pour s'y rendre et son lot de rivières harnachées. On investit des fonds publics dans un secteur minier cyclique, et ce, en pleine crise écologique. Il y a des débats à faire.

M. Simard traite d'autres sujets comme l'eau dans les projets miniers qui se rattache à la directive 019 qui n'est qu'une simple directive comme dans le cas récent des milieux humides. On en connaît très peu sur les rejets des sites miniers dans le nord. Il souligne que si nous voulons débattre sur l'eau dans le Plan Nord, il faudra avoir accès à l'information environnemental. Les eaux souterraines ne sont pas protégées. Le mercure qui se dépose dans le fond des rivières, plusieurs stations d'échantillonnage au Québec dépasse les taux de Mercure pour certaines espèces de poissons.

M. Simard pose la question : allons-nous ajouter aux problématiques déjà existantes pour les populations du Plan Nord. Le Plan Nord devrait être fait pour les populations du Nord avec un dialogue Nord-sud.

Présentation de Jérôme Spagillari

Voir présentation.

Présentation de François Brassard

Voir présentation.

Panel

- Vous avez semblé présenter plusieurs données sur le Plan Nord. De notre côté, notre territoire couvre près de 170 000 km² et nous travaillons à notre portrait et notons une absence de données dans le nord où il n'y a pas de projets. Par exemple, il semble y avoir des milieux humides seulement le long de la côte.... Nous devons travailler avec les données fédérales et autres. Concernant l'eau, il n'y a aucune donnée. Chez nous, on met présentement le monde au chômage, alors qui va acquérir les données ?
- C'est évidemment une question clé pour la planification écologique. Nous (MDDEP) et le MRNF avons mis en place des projets d'acquisitions de connaissances . Ce ne sera pas la recherche de données comme nous avons l'habitude de faire (ex.: stations d'échantillonnage). Le gouvernement et ses partenaires ont investi des millions dans divers projets comme l'atlas de la biodiversité nordique
- La BDTQ va-t-elle se rendre jusqu'en haut ?
- Oui, ça devrait se faire.
- Il y a sûrement une volonté de poursuivre au Nord, mais il y a aussi un travail plus grossier qui se fait. Pour l'accès, il n'y a pas d'autres façons que de demander constamment les données. On (CIC) fonctionne davantage avec des polygones sur lesquels nous avons des données.
- L'absence de données révèle autre chose aussi. Par exemple, les informations d'Hydro-Québec mériteraient souvent d'être corroborées par des études indépendantes.
- On ne semble pas faire de place à la recherche dans le Plan Nord.
- Nous avons mis sur place un réseau de chercheurs pour le Nord, mais nous ne sommes toujours pas financés.
- Les données doivent être rapportées à différentes échelles. Ex. : planification écologique à l'échelle du Québec possible dès maintenant, ensuite ajouter autres données que l'on acquiert, mais il ne faut pas attendre.
- Est-ce que je comprends que l'OBV de Sept-Iles n'est pas inclus à la table de concertation du Plan Nord ?
- Ça peut sembler curieux, mais à la première rencontre nous étions très nombreux alors le groupe a été restreint à 26 partenaires du Plan Nord. Il n'est pas trop tard pour rejoindre le comité.
- Je renchéris, d'autant plus que tout le monde se trouve déjà autour de la table de l'OBV. M. Darveau, vous avez parlé d'un plan de gestion des milieux humide. À quelle échelle allez-vous procéder ? J'ai la même question pour le MDDEP, concernant les

usages, est-ce que le gouvernement compte utiliser le même processus de conciliation par bassin versant ?

- Je ne sais d'abord pas pourquoi qui était invité ou non. Et nous avons plutôt développé un groupe de recherche .
- Pour le travail par bassin versant, on est en exploration. On va se fier aux autres plans nord, à différentes innovations en conservation. Il faut voir si c'est adaptable au Nord.
- Nous avons voulu intégrer le réseau, nous avons clairement été exclus.
- Pour répondre à la question sur le plan de gestion par BV. Nous voyons ça en partie par BV et en partie en milieux terrestres par exemple. On doit aussi considérer plusieurs enjeux de biodiversité.
- Concernant les aires protégées prévues, les forestiers et les miniers vont vite s'établir. Exemple de la rivière Godbout, nous voulons y faire une réserve aquatique, mais on nous dit que ce n'est pas exceptionnel...
- Les critères de sélection des aires protégées pourraient être allégés ? (sinon, on arrivera jamais à 20%)
- Depuis 2000, on a une stratégie sur les aires protégées et on ne protège pas seulement les écosystèmes rares. Il y a aussi analyse en fonction des propositions du milieu, par exemple la rivière Moisie. On est au début du processus 12% de la Côte-Nord, les intéressés à faire des propositions devraient être inscrits dans le processus en place.
- J'aurais un commentaire sur la participation citoyenne. Nous avons des OBV en mode concertation du milieu, alors pourquoi ne pas nous inclure ? De cette façon on procéderait davantage par volonté citoyenne comme à la rivière Makpy. Bref, comment on intègre la participation citoyenne ? Est-ce qu'on se dote de critères sur la diversité des rivières ? Par exemple, les rivières convoitées par Hydro-Québec.
- Oui nous avons des critères de sélection des types de lacs et rivières et aires protégées. Je vous invite à lire nos publications (MDDEP). Nous avons aussi reçu plus de 700 propositions du milieu que nous avons intégré dans les processus de sélection. Les OBV sont impliqués dans les comités de sélection, mais le processus n'est pas avancé pour la Côte-Nord. Il y aussi le milieu main à considérer.
- Sur les milliards de fonds publics prévus en investissement, combien sont prévus pour la recherche et la conservation ?
- Je ne suis pas gestionnaire de budgets, mais je sais que les sommes ont tout de même augmenté. Sur le 47 milliards, je ne sais pas.
- Si vous vous fiez aux plans nord du passé, il faudrait faire attention aux résultats chez les autochtones. Aussi, que pensez-vous que nous devons adopter comme stratégie afin de démarginaliser le concept de protection et conservation, de développer des valeurs écologiques à la population ?
- L'approche par bassin versant n'est pas marginalisée, le concept des aires protégées est un concept de conservation parmi d'autres (ex.: la capacité de support).
- Il y a l'aspect de connectivité qui devrait importer et les cours d'eau sont idéaux à cet effet. Il faut aussi inviter les décideurs à penser en fonction des services écologiques.
- Il s'agit aussi d'une occasion parfaite d'allier écono-écologico-socio.

2. Bloc : La place des jeunes dans la gestion de l'eau
Élie Belley-Pelletier, Jeanne Marcotte, TCFJRQ

Voir la présentation de la TCFJRQ.

Voir aussi le guide «Cap sur les jeunes bénévoles» du Centre d'action bénévole du Québec (CABQ). http://rabq.ca/app/DocRepository/2/Publications/Cap_jeunes_benevoles.pdf

Contactez les agents de participation citoyenne des forums jeunesse régionaux pour voir les possibilités de collaboration avec les OBV.

Pour les FRIJ, voir avec chaque forum régional pour les particularités régionales.